

# Grille d'été

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **26 (1989)**

Heft 957

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1011106>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## L'attrait du privé

(j) Actuellement le Département vaudois de l'instruction publique et des cultes est en train de se lancer dans une opération très délicate. Il progresse en effet dans le remodelage du secondaire supérieur (gymnases et école de commerce). Or, après une première phase (où il s'agissait de définir les grandes lignes de cette nouvelle école), durant laquelle les maîtres ont été régulièrement associés au travail préparatoire, arrive le moment crucial des décisions et des arbitrages entre les diverses disciplines réclamant toutes une dotation horaire au moins égale à la situation actuelle.

C'est l'occasion de rappeler aux autorités scolaires comme aux enseignants qu'on peut se poser la question de l'attractivité du gymnase aux yeux de la population vaudoise. Pour obtenir une maturité fédérale, on connaît deux voies possibles: ou l'on suit les cours d'un établissement cantonal reconnu et le titre obtenu donne droit à la maturité fédérale, ou l'on s'inscrit aux examens organisés deux fois par an dans l'un des cantons universitaires par la Commission fédérale de maturité — c'est cette voie que suivent notamment les élèves des écoles privées. Or si la progression indiquée par le tableau ci-dessous se maintient, c'est bientôt le tiers des maturités suisses obtenues de cette façon qui seront distribuées à des candidats dont les parents sont domiciliés dans le canton

### Diplômes obtenus à la suite d'examens organisés par la Commission fédérale de maturité

Année	total CH	dont parents habitent Vaud	Rang du canton de Vaud
1979	739	122	3
1981	726	179	1
1982	726	184	1
1983	733	149	1
1984	847	205	1
1985	884	180	1
1986	888	195	1
1987	887	195	1
1988	965	262	1

de Vaud. Depuis plusieurs années, Vaud est en tête des cantons pour le chiffre des maturités obtenues hors de la filière cantonale officielle. Parmi toutes les causes de cette hypertrophie de la part vaudoise aux examens de la «matu» se trouve certainement le fait que pour les jeunes, le gymnase apparaît — à tort ou à raison — rigide, sélectif, peu gratifiant.

La nouvelle école secondaire supérieure se doit de donner une tout autre image d'elle-même, d'être, comme diraient d'aucuns, compétitive face aux écoles privées. Qu'on se le rappelle parmi les maîtres et dans les bureaux en ces temps de gestation! ■

### FINANCEMENT DE L'AVS

## Le puits qui fond

(jd) Le deuxième pilier, on le sait, est loin de donner satisfaction. Déjà il est question de réviser la législation. En trois mois, les sociétés d'employés ont récolté plus de 100'000 signatures à l'appui de leur initiative pour le libre passage. Le syndicat des services publics lui aussi prépare une initiative populaire qui vise à développer l'AVS au détriment de la prévoyance professionnelle; une solution qui engendrerait des coûts supplémentaires de 1,2 à 3,3 milliards. La protection de l'environnement pourrait venir utilement au secours de la politique sociale: c'est du moins l'idée d'un groupe de travail du parti socialiste qui, en collaboration avec le SSP, prépare une initiative pour à la fois financer le

passage à un système de retraites populaires et contribuer à améliorer la qualité de l'environnement; il suffit de taxer les produits nocifs et d'affecter les sommes ainsi perçues à la couverture du déficit prévu de la nouvelle AVS. Ainsi ni les assurés ni l'Etat n'auront à augmenter leur contribution actuelle.

L'idée de coupler politique sociale et protection de l'environnement est séduisante; les pollueurs, selon le principe de causalité, financent l'amélioration des assurances sociales. Pourtant le système proposé souffre

d'une grave faiblesse logique: la taxation des produits dangereux pour l'environnement vise à rendre ces produits moins compétitifs et à susciter des innovations techniques plus écologiques. On cherche donc à terme à faire disparaître ces produits du marché. La réalisation de l'objectif doit conduire à la diminution, voire à la disparition du produit de la taxe. Peut-on dès lors financer les retraites populaires par des ressources fiscales dont on espère le tarissement? ■

### FABRIQUE DE DP

## Grille d'été

Traditionnellement, DP espace quelque peu ses parutions pendant l'été. Voici le plan de parution pour les mois de juillet et août:

N°	date de parution
958	13 juillet
959	3 août
960	24 août
961	31 août

Il n'y aura donc pas de parution la semaine prochaine.

## DP Domaine Public

### Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Jacques Longchamp (jl)

Charles-F. Pochon (cfp)

Points de vue: Jeanlouis Cornuz,

Benjamin Dolinger

### Abonnement:

65 francs pour une année

### Administration, rédaction:

Saint Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Tél: 021 312 69 10 CCP: 10-15527-9

Téléfax: 021 312 80 40

### Composition et maquette:

Liliane Berthoud,

Jean-Luc Seylaz, Pierre Imhof

### Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA